

Saint André Allas
Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 5 novembre 2015

Présents : Patrick Salinié , Mylène Galmot ,Carine Audit , Régine Bruscard, Solange Lamothe, Patricia Vinette, Patrick Manet ,Dominique Thibart, Joseph Marvaud ,Jean-Michel Delpech ,Nicolas Prévost, Jean Jacques Albié ,Philippe Depoix Jean-Jean- Pierre Gauthier.

Excusé : Françoise Brusquand

Régine Bruscard est désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

1) Délibération modificative

Il est nécessaire de procéder à des modifications de crédits budgétaires pour la somme de 600 € qui concernaient la caution sur le logement de Lassagne.

2) Création d'un poste d'Adjoint administratif

Le CM décide de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial de 2^{ème} classe.

La fonction attachée à cet emploi concerne la gestion financière , comptable et budgétaire de la commune .

Le tableau des effectifs sera modifié à compter du 01 décembre 2015

3) Indemnité receveur

Un arrêté ministériel fixe les conditions d'attribution de indemnité de conseil allouée aux comptables extérieurs du trésor pour les communes.

Le CM décide d'allouer cette indemnité de gestion à 100 %

4) PLU Intercommunal

Le futur PLU intercommunal (plan local d'urbanisme) élaboré sous la responsabilité de la communauté de communes constitue un projet partagé entre chaque communes.

Avant la fin de l'année le conseil communautaire devra délibérer avant la fin de l'année afin de prescrire l'élaboration du PLU i, et définir ses objectifs.

C'est sur ce questionnaire de concertation que le CM a largement débattu et répondu à l'ensemble des renseignements, tout en sachant que ce questionnaire n'a pas valeur d'engagement.

5) Redynamisation du groupe scolaire

La mairie souhaite apporter des aménagements sur le groupe scolaire en 2016, notamment avec la mise en place d'un escalier extérieur.

L'ATD 24 a été consultée pour proposer une étude de faisabilité, celle-ci étant remise elle va servir comme base de travail pour mener une consultation auprès de l'ensemble des acteurs de l'école.

Ainsi, l'ensemble des remarques doit permettre en retour une synthèse et de proposer à l'architecte une étude complète et un chiffrage sur la base des souhaits enregistrés.

6) Repas des Aînés

Comme chaque année les personnes âgées de notre commune sont conviées au repas annuel.

Celui-ci aura lieu le dimanche 20 décembre.

7) Carte de vœux

L'atelier peinture de L'Amicale Laïque avait été sollicité pour proposer un tableau qui sera implanté à l'entrée de nos village Allas et ST André.

C'est le tableau retenu qui servira aussi de support pour la carte de vœux annuelle.